



RÉUNION du Comité d'Etablissement DO Ile de France

CE du 27 Octobre 2011

Les représentants de la CGT :

Elus Titulaires :

DEBAR Philippe
FORTUNE Laura
PALAU Jean-Marc
GERBER Serge
PORET Magali

Elus Suppléants :

THOMAS Corine
BOUILHAC Christian
GELASSE Marie-Josée
PADONOU-LOKO Emmanuelle
LECONTE Jean-Marc

Représentant Syndical CGT :

JAFFEUX Jean-Pierre RS CE
Expert sur le point Parc à l'UAT :
Marie Josée GINESTET

Principaux points à l'ordre du jour :

- Fonctionnement du CE
 - Subvention aux associations
 - Aide vacances 2012
 - CESU et CESU handicapé 2012
 - Participation aux frais de séjour CLSH 2012
 - Projet culturel
- Création de « Parc » à l'UAT IdF
- Bilan action logement
- GPEC 2010 & 2013
- Orientations générales formation 2012
- Elections du 22 novembre

Élections du 22 novembre 2011

Un 1^{er} constat : L'emploi sacrifié !!!

En trois ans, de janvier 2009 à novembre 2011, ce sont 2221 emplois (ETP) qui ont disparu du périmètre de la direction orange Ile de France, et cela malgré l'intégration de 402 emplois du centre clients Orange (CCO IdF).

Ce qui revient à 2623 emplois (ETP) supprimés sur le périmètre de la DT IdF, soit 19,87% emplois supprimés !!! (16,82% avec la l'intégration d'Orange).

80 (ETP) par mois ont été supprimés au cours des 33 mois de la mandature qui s'achève !!!

Ces suppressions massives impactent essentiellement le 1^{er} collège (celui des ouvriers et employés bande B et C) qui compte 2078 emplois (ETP) supprimés à lui seul.

La maîtrise reste stable alors que l'encadrement compte 142 emplois supprimés.

Les conséquences sur vos élus :

Cette saignée entraîne une nouvelle répartition des sièges au CE. Avec 21 sièges à répartir au lieu de 20 en 2009 (on passe de 1 élu pour 660 salariés en 2009 à un élu pour 523 en 2011) voici la nouvelle répartition par collège :

10 élus au lieu de 11 en 2009 élus pour les ouvriers et employés (1^{er} collège)

6 élus au lieu de 5 en 2009 pour le collège de la maîtrise (2^{ème} collège)

5 élus au lieu de 4 en 2009 pour le collège cadre (3^{ème} collège)

Un enjeu pour demain : le vote CGT.

Pour avoir les moyens de porter vos revendications, le poids et le nombre des élus CGT doivent se renforcer.

Les élus CGT, font ce qu'ils disent et disent ce qu'ils font !!!

En publiant chaque mois leur compte rendu les élus CGT du CE sur tous les sujets qui leur sont soumis, vous informent des positionnements de chacun dans cette instance. Ils vous font part de leurs propositions.

Dans la prochaine mandature la représentativité des cadres et des agents de maîtrise au CE sera renforcée. 11 élus sur 21 seront issus de ces catégories. Actuellement la CGT ne compte qu'un seul siège parmi la maîtrise et aucun chez les cadres. Que vous soyez cadres ou maîtrise, pour vous défendre, vous avez besoin d'élus CGT en plus grand nombre. Dans la catégorie des employés ouvriers, la CGT a 4 sièges.

Quelque soit sa catégorie : Cadres ; Agents de Maîtrise ; Ouvriers Employés ; c'est à vous de décider de vous donner des élus combattifs proches de vous : **des élus CGT.**

Le 22 novembre, vous allez voter pour vos déléguées du personnel, pour vos élus au comité d'entreprise. Les fonctionnaires voteront aussi pour leur CAP. (commissions administratives paritaires).



**Pour tous ces scrutins
pas une voix à ne doit manquer à la CGT**

Projet culturel, l'éternel abandon !

La sous commission culture du CE a proposé un projet en 4 points.

- Une première chronologie des mouvements sociaux à France Télécom
- Enquête sur les aspirations ASC des salariés
- Les impactés : 3 ans après qu'en est-il à FT et ailleurs ?
- Une exposition sur les CE

La CGT à soutenu par son vote l'ensemble de ces propositions. SUD, CFDT et FO ont rejeté les 3 premiers points ! Seul le 4^{ème} point a donc été adopté.

Les élus SUD écrivent pourtant régulièrement dans le journal du CE qu'ils soutiennent la culture....Il est certainement plus facile de distribuer des chèques vacances, surtout à l'approche des élections... Les élus SUD justifient leur vote en prétextant l'immaturité du projet...Mais pourtant, ils président la sous commission qui a proposé ce projet : Bizarre, vous avez dit bizarre...

Mise en place de PARC à l'UAT Ile de France.

Pour la 3^{ème} fois le projet PARC (*Proximité et Accompagnement de la Relation Client*) concernant l'Assistance Technique Home de l'UAT IDF est inscrit à l'ordre du jour du CE (voir compte rendu CGT des mois d'août et septembre). Pour mémoire les projets PARC qui impactent les UAT, mais aussi les activités commerciales sont mis en place dans le cadre de conquête 2015 et de la nouvelle organisation de FT France que l'on rebaptise abusivement pour le moment Orange France, avec l'objectif d'améliorer la relation et les prestations client. Personne ne peut aujourd'hui contester la dégradation de la qualité de nos prestations du fait principalement des réorganisations incessantes de ces dernières années, des pertes de compétences et des réductions drastiques d'effectifs.

PARC va-t-il améliorer la situation ? Au delà des effets d'annonces de la direction et au regard des éléments qui nous sont fournis, nous pouvons fortement en douter. PARC s'inscrit dans la réorganisation de FT France qui vise à confier à chaque Unité Opérationnelle la responsabilité d'une activité sur un périmètre géographique. Le directeur de l'UAT Ile de France aura la responsabilité de l'ensemble des clients de l'Ile de France sur la partie assistance technique. La responsabilité implique des objectifs sur la qualité de service, mais aussi et surtout des objectifs financiers dans le but de dégager toujours plus de profit.

La réorganisation actuelle de FT est un vaste projet, qui va impacter tous les établissements et va s'étaler dans le temps, sans que l'on ait une vision sur ce que l'on veut construire. C'est comme si on faisait la rénovation d'un immeuble sans se soucier de sa structure et sans plan.

Comme dans l'ancien FT, il nous est présenté des morceaux de projet. Pour la direction, l'essentiel du projet PARC de l'UAT IDF consiste à prendre en charge 80% de l'activité « *Bienvenue* » qui traitera les dysfonctionnements depuis l'enregistrement de la commande et durant 1 mois après la livraison des services. Elle remplacera les activités : « *En cours de livraison* » ; « *Assistance dédiée aux clients ayant souscrit une installation par Orange Assistance* » ; « *Appel des nouveaux clients réputés livrés depuis moins de 2 mois* ». 108 Conseillers client seront impactés par cette nouvelle activité avec l'élargissement vers la poly-compétence « *Bienvenue, Usage et TV* ». Le déploiement de l'activité Bienvenue se fera durant le 1er trimestre 2012, avec la mise en place d'un plan de formation.

Améliorer la qualité de service, nous ne pouvons qu'être pour. Mais ce n'est pas en tournant et retournant les problèmes dans tous les sens qu'elle va progresser.

- Des moyens supplémentaires : en effectifs ; en formation.
- De meilleures conditions de travail
- De meilleurs salaires et la reconnaissance des compétences par plus de promotions...

C'est cela qu'il nous faut !



Construire
un autre avenir

LE 22 NOVEMBRE 2011

Votez CGT !

Aides vacances 2012 - CESU et CESU handicapés 2012

Aides vacances 2012

Les élus (SUD, CGT) ont reconduit pour la saison prochaine (2012) les modalités existantes de l'aide vacances, CFDT et FO se sont abstenues.

CESU

Après avoir une nouvelle fois exigé de l'employeur qu'il mette en place le débat sur la prise en charge par FT de l'abondement des CESU, comme le prévoit l'accord sur l'équilibre vie privée vie professionnelle en date du 5 mars 2010, les élus ont renouvelé auprès de l'entreprise France Telecom, leur demande de financement intégral des CESU.

Dans cette attente, les élus ont reconduit les modalités de 2011 pour 2012.

Vote pour : CGT ; SUD ; CFDT, les élus FO n'ont pas pris part au vote.

Participation aux frais de séjours CLSH 2012

La CGT propose depuis quelques années une amélioration importante pour les parents : l'extension de l'aide aux matins et/ou aux soirs. Cette proposition a été une nouvelle fois rejetée par les élus SUD et CFDT (FO ne prenant pas part au vote et la CGC étant absente lors de cette séance).

Voici la proposition CGT :

« Participation aux frais de séjours en centre de loisirs sans Hébergement 2011-2012 » Garde des enfants de plus de 3 ans (et moins si scolarisés)

La CGT propose la création sur le CE DO IdF d'une prestation pour les enfants de nos ouvrants droits (*actifs et retraités*) de plus de trois ans fréquentant un centre de loisir sans hébergement municipal ou associatif. Cette fréquentation pourra se faire indifféremment le matin, le soir des jours scolaires (*accueil et étude*), les mercredis, les vacances scolaires. Cette proposition élargit donc l'offre faite par le CE aux matins et soirs des jours scolaires.

Cette prestation se ferait sous forme de remboursement sur facture. Seules seraient pris en compte les factures émanant des mairies ou d'associations, les organismes privés pouvant être financés par les CESU.

Les aides se feraient en fonction d'un pourcentage du coût de la facture globale familiale selon le quotient familial de l'ouvrant droit.

Quotient de 0 à 4	Quotient de 5 à 9	Quotient de 10 à 13
80 %	60 %	30 %

Un seuil minimum de 20% devant rester à la charge de l'ouvrant droit.

Les plafonds URSSAF pour l'ensemble des aides enfances seront respectés.

ACTION LOGEMENT - Le 1% logement au niveau de la DO IDF

Chiffres et Analyses - Propositions de la CGT

La gestion du logement est intégralement de la responsabilité de l'employeur et donc totalement distinct du budget ASC géré par les élus.

La commission logement et le CE donnent simplement des avis sur cette gestion.

France Télécom SA a versé à ASTRIA (*le gestionnaire du 1% logement auquel FT a délégué la gestion*), en 2010, la somme de 18,2M€, soit 0,45% de la Masse Salariale (*et non 1% comme son nom l'indique*).

Les différents services rendus aux salariés sont :

- Des prêts pour l'acquisition de son logement ou sa rénovation.
- Des aides financières ou des services pour accompagner la mobilité et/ou l'entrée dans un logement locatif.
- L'attribution de logements sociaux.

Alors que France Télécom disposait d'un parc de logement en Ile de France de 7777 fin 2006, celui-ci n'est plus que de 6352 au 31 décembre 2010. Alors que les besoins sont immenses notre employeur diminue d'année en année le parc de logements !!! Sur le bassin Ile de France cela représente une perte de 353 logements sur l'année 2010.

Nous contestons les choix de FTSA et de la DO IDF en matière de politique immobilière. Un exemple, la création du site à Val d'Europe, sur la commune de Chessy en Seine et Marne, en fermant simultanément 2 sites en Seine Saint Denis (*Aubervilliers et Bagnolet*) alors que notre parc de logements en Seine et Marne est de 335 logements contre 1400 en Seine Saint-Denis. Cela a eu pour conséquence une augmentation très importante des temps de transport pour les collègues impactés par ces relocalisations et pour certains une obligation de changement de métier. Nous ne pouvons pas accepter que ce soit les salariés qui payent les réorganisations de confort de FTSA aux dépens de leur santé avec une perte de pouvoir d'achat, une aggravation de leurs conditions de travail et de leurs conditions de vie.

Pour la CGT : Il est inacceptable qu'en Ile de France l'employeur fasse diminuer le nombre de logements tant que le nombre de demandes de logement en instances soit aussi élevé (*603 demandes de logement en instances pour les salariés de la DO IDF, 1207 demandes en instances au niveau du bassin IDF tous services confondus*). Inacceptable que les salariés, du fait des restructurations, aient à subir des temps de transport de plus en plus longs.

En 2010, sur 350 logements qui ont été libérés, seulement 33% (169) ont été reloués à des salariés de France Télécom d'Ile de France, le reste, soit les 2/3 des logements libérés, ont été, soit repris par le bailleur soit loués à d'autres entreprises (*en tous cas perdus pour les salariés de FT*)!!!

Pour la CGT : la gestion du parc historique FT par le collecteur est catastrophique, dans une période de pénurie de logements sociaux. Comment expliquer l'abandon de 350 logements ? Alors que 1207 demandes étaient en instance fin 2010, qu'attend FTSA pour demander à son collecteur de faire son travail ?

Pour la CGT il doit y avoir un effort beaucoup plus important sur les réservations. Il n'y a eu que 57 réservations nouvelles en 2010 !!! On est très loin des besoins. Pour la CGT c'est 200 nouvelles réservations par an qui sont nécessaires et une autre gestion du parc historique, avec des demandes systématiques de renouvellement de convention et une action auprès des bailleurs sociaux pour remettre en état les appartements.

Trajet domicile – travail.

En moyenne, les salariés de la DO IDF effectuent un trajet de plus de 1h10 par jour, avec des disparités importantes en fonction des unités.

Pour certains c'est beaucoup plus importants (18%) ont plus de 2 heures de transport !!! Pire encore, beaucoup de collègues, suite à une restructuration par exemple, passent plus de 3 heures par jour dans les transports !!!

La CGT revendique quatre mesures importantes et liées entre elles.

- Une implantation des lieux de travail en adéquation avec les lieux de vie. France Télécom avec les restructurations incessantes, les fermetures de sites etc. porte une responsabilité essentielle. Aujourd'hui les techniques permettent de décentraliser les lieux de travail vers les lieux de vie, c'est le contraire que fait l'employeur en concentrant les emplois sur Paris et la première couronne pour réaliser des gains de productivité qui ne profitent qu'aux seuls actionnaires !!!
- La mise à disposition de logements corrects et à prix modérés, près des lieux de travail. Des milliers de salariés habitent la banlieue et sont obligés de se rendre à Paris pour travailler, voire de traverser Paris ou l'Ile de France pour certains !!!
- L'intégration dans le temps de travail du temps de transport domicile travail.
- La prise en charge à 100% par l'employeur des frais de transport domicile travail.

Pour la CGT le logement est un problème sociétal où État et entreprises ont un rôle à jouer. Nous réaffirmons le caractère universel du logement public social dont la mission est de garantir un logement de qualité pour tous. La CGT porte ainsi de nombreuses revendications auprès de l'état, nous y reviendront dans un prochain article.

Orientations générales formation 2012

Le document présenté est plein de bonnes intentions, de mots creux, d'anglicismes, et reste très vague, se limitant à répéter les mêmes mots (*renforcer, fidéliser, développer...*) sans rien dire de précis.

Les formations 2012 devront développer : « *une culture commune, la fierté d'être Orange, la culture Orange* » sans que la direction ne soit capable de nous expliquer ce que cela signifie.

Les certifications des tuteurs ne concerneront que très peu de ceux-ci le niveau étant très élevé.

La reconnaissance des compétences acquises sera limitée à quelques VAE et quelques certifications.

La Responsabilité Sociale d'Entreprise entrainera quelques formations sur la politique environnementale et sur l'éthique.

L'objectif : « *reprenre le leader ship sur la qualité de service* » serait intéressant si parallèlement on ne voyait les effectifs continuer de diminuer, la sous-traitance augmenter, les boutiques fermer, les conditions de travail se dégrader...

L'anticipation des formations sur les nouveaux produits et les nouvelles technologies est jusqu'à présent le point noir des plans de formations, rien de concret n'est prévu pour y remédier.

La CGT revendique :

- **Un temps de formation égale à 10% du temps de travail**
- **Des formations métiers solides réalisées en interne**
- **La reconnaissance des compétences acquises par des promotions**

Comme la CGT, l'ensemble des élus a voté contre ces orientations 2012.

Bilan Action logement sur le périmètre de la DO IDF.

C'est après cinq ans de mandature et sous la contrainte des élus et des Cial (*Commission d'Information et d'Aide au Logement*) des CE et du CCUES FTSA-Orange que l'entreprise présente le bilan de l'Action Logement (*ex 1% Logement*) sur le périmètre des CE.

Il faut parfois beaucoup de patience et de pugnacité pour que les droits des salariés et le respect des IRP soient honorés.

Le bilan 2010 commence par une situation du « *mal logement* » en France s'appuyant sur le rapport Emmaüs du même nom ; s'en suit une présentation du contexte politique et réglementaire régissant l'utilisation des Fonds d'Action Logement.

L'exercice s'applique ensuite à faire le point sur les aides, prêts et sur les familles logées. L'ensemble est ensuite valorisé pour démontrer que les sommes versées par FTSA dans le cadre de la PEEC (*Participation des Entreprises à l'effort de Construction*) sont bien utilisées par le collecteur.

Une présentation des perspectives 2011 clôture l'exercice.

L'analyse de la Commission Logement de la DO IDF déplore que la situation des salariés du périmètre soit inchangée depuis des années. La stagnation du nombre des familles logées ne pourra évoluer sans une politique un peu plus dynamique de l'entreprise.

Ce n'est pas la proposition de la CFDT de faire prendre en charge l'assurance GRL (*Garantie du Risque Locatif*) par l'entreprise dans le locatif privé qui améliorera la situation.

Pour la CGT, une entreprise qui se veut socialement responsable, comme FTSA le laisse entendre, doit avoir une politique logement dynamique et innovant allant au-delà de ses obligations réglementaires. Ce n'est pas en se contentant de verser ce que lui impose la réglementation que la situation du logement des salariés de l'entreprise pourra évoluer.

GPEC 2010 & 2013

C'est une première en CE. Enfin nous allons aborder la GPEC (*Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et de Compétences*) sur le périmètre de la DO IDF.

Saluons, pour commencer, le travail réalisé par les salarié(e)s de la DO sur un dossier très complexe.

Le rapport GPEC aborde le contexte économique et concurrentiel, donc la stratégie de l'entreprise et l'étude des moyens nécessaires en personnels, compétences et formations pour répondre à cette stratégie pour les années à venir.

C'est donc dans un environnement concurrentiel exacerbé, et particulièrement en IDF, que cet exercice a été réalisé ; il reflète une vision de l'entreprise sur l'avenir à trois ans que nous ne partageons pas du tout à la CGT, d'autant que la même politique de l'emploi est reconduite pour les trois prochaines années. (*voir en page une le bilan des trois dernières années...*)

Le rapport GPEC nous montre bien une grande diminution du personnel (*départs en retraite, TPI, TPS, Fonction publique, essaimage...*) plus de la moitié des salariés ont plus de 50 ans. Il va y avoir sans aucun doute une perte de connaissance métiers.

Des formations sont prévues pour transmettre le savoir et l'expérience. Cela reste à voir.

Sur l'ensemble des métiers il va y avoir une baisse considérable d'ici la fin 2011 et jusqu'en 2013. On le constate déjà dans les différents services de la DT. Même si certains recrutements ont été fait les besoins sont toujours là.

Il y a très peu de visibilité dans le dossier sur la coexistence des deux réseaux : Fibre et cuivre.

Quel sera le devenir, par exemple, de la commutation et des transmissions dont de nombreux personnels sont sur le départ ? Qui interviendra sur le matériel une fois les collègues partis ? Malgré toutes les explications de la direction nous restons dubitatifs sur la question.

Le renouvellement des départs se fera dans quelles conditions ? Il n'y aura pas assez d'embauche par souci d'économies une fois encore !!!!!

L'aspect économique a été l'élément moteur de cette GPEC au détriment de l'humain.

A plusieurs reprises nous avons demandé à la direction les chiffres de la sous-traitance. A ce jour nous n'avons rien obtenu. La sous-traitance reste encore bien trop importante sur l'ensemble des métiers ; **particulièrement dans le service client ou la prévision de décroissance des effectifs fera les « beaux jours » de nos partenaires.**

France Télécom se dit transparent mais ne veut surtout pas nous fournir les éléments qui pourraient prouver ce que nous dénonçons depuis des années à savoir que la sous-traitance est bien trop utilisée et coûte trop cher.

Le rapport GPEC nous promet des formations, des recrutements, des mobilités internes, des recrutements externes ; cependant nous sommes assez inquiets, car trop souvent nous avons eu des projets qui n'ont pas été respectés et qui ont été bien en dessous des prévisions que la direction avait prévu. Nous resterons vigilants.

Nous ne pouvons qu'émettre un vote négatif car les perspectives emplois et compétences dénotent une ambition très limitée sur les enjeux de demain, et sont loin de répondre aux attentes de qualité espérées par nos clients et aux besoins des personnels.



11 octobre : les salariés ont manifesté pour une autre répartition des richesses !

Le saviez-vous ?

En 2009, les salariés de l'ancienne DT IdF ont désigné par leur vote : 8 élus SUD, 5 élus CGT, 4 élus CFDT, 2 élus FO, 1 élu CGC, soit 20 élus. Et autant de suppléants. À la fin de la mandature nous avons 9 élus SUD (*en 2009 un élu CFDT est passé à SUD...*) la délégation CFDT elle ne compte depuis au moins un an et demi que 2 élus présents par CE sur 4. Pour la délégation FO, un de leur candidats est passé RS auprès de la CGC...

Ces pratiques sont irrespectueuses de votre vote. Des organisations syndicales sollicitent votre suffrage, pour ensuite le trahir ou ne rien faire !!



VOTEZ UTILE :

Pour recevoir par mail les infos de la CGT adressez vous au syndicat départemental de votre lieu de travail ou à : urif.cgt.fapt@orange.fr

CR réalisé le
2 Novembre 2011